

POL 1400-10
INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Horaire : Lundi 14h-17h

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol1400barthe@gmail.com
Disponibilités sur rendez-vous
Ce cours utilise Moodle

DESSCRIPTIF

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours **POL 1400** est obligatoire pour les étudiantEs inscritEs aux programmes de *Baccalauréat en science politique* (7760), *Baccalauréat en relations internationales et droit international* (7060), *Majeure en science politique* (6120) et *Mineure en science politique* (8912). Il est également associé à plusieurs autres programmes: *Baccalauréat en communication (relations humaines)* (7624), *Baccalauréat en communication, politique et société* (7641), *Baccalauréat en droit* (7308), *Baccalauréat en économie (surtout 7354)*, *Baccalauréat en gestion publique* (7215), *Baccalauréat en urbanisme (surtout 7628)*, *Certificat en économie (surtout 4135)*, *Certificat en géographie internationale* (4033), *Majeure en études urbaines (surtout 7628)* et *Majeure en histoire, culture et société* (6460). Au Baccalauréat en science politique et au Baccalauréat en relations internationales et droit international, **POL 1400** est préalable aux cours **POL 4422 Le système international contemporain** et **POL 5410 Théories des relations internationales**.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le but de ce cours est de vous donner les outils intellectuels pour entreprendre une réflexion personnelle et une démarche de spécialisation professionnelle en relations internationales, relations comprises dans la pluralité de leurs dimensions historiques et contemporaines (économiques, politiques, sociales, culturelles, religieuses, etc.). Il vise donc à vous introduire aux débats qui animent la discipline académique des Relations Internationales, tout en gardant un oeil sur l'objet d'étude que sont les questions internationales. À noter qu'il ne s'agit pas d'un cours axé principalement sur l'histoire ou l'actualité de ces questions. Bien que ces deux dimensions seront inévitablement abordées tout au long du semestre, le cours vise à prendre un certain recul et à initier ses participantEs aux dynamiques fondamentales des problématiques globales ainsi qu'aux outils d'analyse propres au champ d'expertise des Relations Internationales.

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un **d'acquisition de connaissances** sur des questions aussi diverses que les transformations du système international et des États, la place de l'ONU et du droit international à l'heure de la mondialisation et de la lutte contre le terrorisme, à la transformation de la nature des conflits armés, aux mutations économiques mondiales et l'émergence du développement durable, etc.

Le second objectif en est un **d'analyse et de synthèse**. Il consiste à mettre en branle une méthode de travail axée systématiquement vers la production d'un travail de session qui répond rigoureusement aux exigences.

Le troisième et dernier objectif est de vous former à maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse **en discutant de vos idées et opinions avec vos collègues**. Par le biais des discussions en classe, ainsi que par le travail préparatoire qui y est associé, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui, je l'espère, participera à votre réussite dans le cours.

PÉDAGOGIE

Au niveau pédagogique, le cours **POL 1400** s'articule autour de plusieurs modalités d'apprentissage. Vous devez d'abord vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées. Ces lectures servent d'entrée en matière pour les exposés magistraux et elles sont matière à examen. Ici, la responsabilité vous incombe d'être à date et prêtE lorsqu'arrivent les séances en classe.

Ensuite, **POL 1400** comporte une partie d'enseignement magistral « classique », en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparÉe. Je vous invite à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Enfin, je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude académique des questions internationales de l'heure n'est pas toujours aussi simple qu'il n'en puisse paraître au premier coup d'oeil. Il m'apparaît donc pertinent de rendre ces idées, notions et théories les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi une partie de la session sera consacrée à des discussions en petits groupes. Cette activité se répétera cinq fois ce semestre.

PONDÉRATIONS DES ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Travail de session	20 %	Dimanche 22 avril 2018, 23h55
Examen #1	40 %	Lundi 5 mars 2018, 14h-17h
Examen #2	30 %	Lundi 16 avril 2018, 14h-17h
Préparation et participation aux ateliers	5 X 2%=10%	Lundi 22 janvier, 5 février, 19 février, 26 mars, 9 avril

QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS

Préparation et participation aux ateliers: Pour vous préparer aux discussions que nous tiendront en classe, vous devrez répondre au préalable à une question qui se trouvera sur un document préparatoire disponible sur la page Moodle dans la section « ATELIERS ». Je vous demande de répondre à cette question en environ une page maximum à interligne simple. Ce sont ces réponses qui serviront d'amorce aux discussions en classe. Lors de la discussion en classe, vous devrez former des équipes de **trois à quatre personnes maximum** pour échanger sur vos réponses. Une personne dans l'équipe devra à ce moment écrire un petit résumé de la discussion en petit groupe: Les opinions exprimées par les participantEs faisait-elles facilement consensus? Y avait-il des opinions divergentes importantes? Quels arguments ont semblé les plus « solides » ou plus « faibles » à l'ensemble de l'équipe? D'autres idées ont-elle émergées en discutant? Etc. Après un certain temps, vous serez invitéE à faire part de la teneur de vos discussions auprès de votre enseignant, qui fera

le tour de la classe à cette fin. À la fin de la séance, chaque équipe viendra remettre à l'enseignant les documents préparatoires individuels ainsi que le résumé des propos tenus en petit groupe. Ces papiers seront brochés ensemble. Vous ne pourrez obtenir les points pour la discussion que si vous êtes présentE à la période de discussion en atelier et que votre document préparatoire se trouve joint aux documents remis par les équipes. Les documents préparatoires pourront être remis sous forme imprimées ou manuscrites.

Présences et retard en classe: L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ce qui est des retards lors des cours magistraux, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈtEs pour prendre place : vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec eux et elles des solutions. Pour ce qui est des retards importants lors des temps de discussion, ils seront considérés comme des absences.

Examens: Les deux examens comporteront chacun deux sections. La première sera de type « QCM », i.e. « Questionnaire à Choix Multiples » et vous devrez alors répondre à 20 questions portant à la fois sur les lectures obligatoires et la matière vue en classe. La seconde section comportera une seule question à développement, qui servira à démontrer que vous avez réussi à faire un certain nombre de liens entre les divers éléments de la matière et que vous êtes en mesure d'exprimer clairement et adéquatement ces idées. Les examens se feront en classe et vous aurez trois heures pour les compléter à chaque fois. Le premier examen portera sur la matière du début de la session à la semaine de relâche. Le second examen portera uniquement sur la matière des semaines suivant l'examen de mi-session.

Préparation aux examens: Sur la page Moodle, vous trouverez une section « PRÉPARATION AUX EXAMENS ». Elle comporte d'abord une série de questionnaires qui servent à vous assurer que vous avez bien compris la matière couverte en classe lors des séances magistrales. Ces exercices vous serviront de manière très pragmatique à structurer et maximaliser votre étude en vue des examens, puisque les questions de la section QCM de chaque examen seront directement inspirées par ces questionnaires. Une banque de questions préparatoires aux sections à développement des examens sera également accessible sur Moodle. La question à développement de chaque examen sera tirée de cette banque de deux ou trois questions. Vous pourrez finalement avoir accès à une version PDF des présentations Keynote utilisées lors des cours magistraux, mais seulement après qu'elles aient été utilisées en classe.

Travail de session: Pour le travail de session, je ne voulais pas d'un exercice répétant les examens, ou d'un travail sur un sujet d'actualité internationale. Il est de mon avis que la formation universitaire a une utilité fondamentale dans la vie, qui dépasse largement la formation professionnelle, qui est celle de nous amener à développer des façons originales de voir le monde qui nous entoure, de l'interroger, de l'analyser. Avec un tel objectif en vue, je vous propose deux options pour le travail de session.

La première option consiste en l'écriture d'un essai de « science fiction politique », où vous devrez imaginer l'état du monde dans un futur assez lointain (je propose habituellement l'année 2200) et expliquer à vos lecteurs et lectrices ses dynamiques fondamentales. Cette explication se fera en élaborant des parallèles avec les éléments du cours (lectures, exposés magistraux et ateliers) étudiés ensemble cette session. Vous pouvez vous inspirer de mondes futuristes déjà existants ou forger votre propre univers fictif. Pour cet exercice créatif, je ne suis pas trop strict sur la forme. Votre travail devra faire **entre 10 pages à interligne double (minimum) et 15 pages à interligne simple (maximum) (en Times New Roman 12 pt)**, être paginé et avoir une page titre. L'exercice habituel de référence à des sources d'autorité tout au long du texte n'est pas ici obligatoire. Du moment que votre texte réussit à faire sentir à vos lecteurs et lectrices votre assimilation des notions du cours, il n'est pas obligatoire d'y trouver des références. Au-delà de ces directives, vous jouissez d'une assez grande liberté pour la réalisation du travail. CertainEs préféreront produire un travail assez proche du format académique standard (Introduction, développement, conclusion), d'autres saisiront l'occasion pour utiliser un style littéraire différent (comme si vous écriviez une nouvelle ou un roman, par exemple). Il n'est pas nécessaire de faire valider la forme et/ou le contenu de votre travail avant de le faire et le remettre, mais il me fera grand plaisir de vous conseiller sur sa viabilité si vous venez me le demander.

La seconde option revient à notre époque et consiste à choisir un enjeu international contemporain, à en dégager une problématique spécifique (ex.: ses origines immédiates, ses causes profondes, ce qui se passe, le comportement des acteurs impliqués, etc.) et à offrir deux visions théoriques qui vous semblent permettre une meilleure compréhension de cette problématique. Ces deux visions peuvent être complémentaires ou antagoniques. Cette seconde option appelle un respect plus strict du format académique standard (Introduction qui présente la problématique, développement qui la décrit et qui offre les éléments d'analyse conceptuelle, conclusion qui rappelle les points principaux de votre travail). Votre travail devra, si vous choisissez cette option, faire **entre 15 et 20 pages à interligne double (en Times New Roman 12 pt)**, être paginé, avoir une page titre, une table des matières et une bibliographie (qui ne comptent pas dans le décompte). Ce travail exige également une recherche documentaire qui dépasse les lectures obligatoires. Un **minimum de 10 sources académiques est exigé**. À noter que si vous choisissez la seconde option, il est **obligatoire de faire valider votre choix de sujet et l'articulation de votre problématique au plus tard le lundi 19 mars 2018**.

!!! IMPORTANT !!! Peu importe l'option choisie, vous devrez obligatoirement remettre vos travaux en **format électronique seulement**, au moyen du dépôt de fichier sur la page Moodle, au plus tard le **dimanche 22 avril 2018 à 23h55**. Je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées uniquement par courriel.

Retard pour le travail de session: Une pénalité correspondant à un intervalle de note sera soustraite à la valeur du travail de session pour chaque jour de retard, ce qui inclut les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, participation à une activité parascolaire valable, etc.).

Qualité du français: Ni moi ni le/la/les auxiliaire(s) d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Des travaux *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risque fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles situations.

LECTURES

Au moment de produire le syllabus, il n'était plus possible de commander un manuel qui serait disponible à temps pour le début du trimestre. Ce faisant, les diverses lectures qui seront proposées seront en lien avec les diverses études de cas. Si vous voulez compléter la matière du cours par la lecture d'un manuel, je vous proposerais les trois ouvrages suivants:

- Diane Éthier, 2010, *Introduction aux relations internationales*, 4e éd., Montréal, PUM.
- Stéphane Paquin et Dany Deschênes (dir.), 2009, *Introduction aux relations internationales. Théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation.
- Afef Benessaïeh, 2011, *La globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales*, Montréal et Toronto, Éditions Modulo (adaptation intégrale de *The Globalization of World Politics*, 5e éd., par John Baylis, Steve Smith et Patricia Owens).

CALENDRIER

DATE	MAGISTRAL	ATELIER	LECTURES
Lundi 8 janvier	Présentation du cours + Objet d'étude et discipline: « relations internationales » et « Relations Internationales »		
Lundi 15 janvier	Les perspectives théoriques en Relations Internationales		
Lundi 22 janvier	Les perspectives théoriques + Histoire des relations internationales	ici	
Lundi 29 janvier	Les acteurs des relations internationales		
Lundi 5 février	<i>Étude de cas</i>	ici	à déterminer
Lundi 12 février	Le système onusien et le régionalisme		
Lundi 19 février	<i>Étude de cas</i>	ici	à déterminer
Lundi 26 février	Congé: semaine de relâche		
Lundi 5 mars	Examen de mi-session en classe		
Lundi 12 mars	La sécurité internationale I		
Lundi 19 mars	La sécurité internationale II		
Lundi 26 mars	<i>Étude de cas</i>	ici	à déterminer
Lundi 2 avril	Mondialisation et développement		
Lundi 9 avril	<i>Étude de cas</i>	ici	à déterminer
Lundi 16 avril	Examen de fin de session en classe		

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trelepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185

Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.